

CHALLENGE

**MAVIC**



2021

## 1. DEFINITION

Le challenge Mavic – Enduro Series est un challenge destiné aux catégories Hommes (2002 -> 1982) et Femmes (à partir de 2002) VTT et VTTAE.

Le comité de course se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement peut être consulté sur le site [www.enduroseries.fr](http://www.enduroseries.fr).

Les épreuves du challenge Mavic Enduro Series sont organisées dans le cadre des Enduro Series – Coupe de France Enduro. Tout sujet non abordé dans ce présent document adopte le règlement des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro.

## 2. ORGANISATION, DATES ET LIEUX

Les épreuves du challenge Mavic Enduro Series sont organisés par MTB Events et les collectivités locales.

Coordonnées de MTB Events :

379, chemin de la Pareusaz

74370 VILLAZ

4 épreuves composent le challenge Mavic Enduro Series 2021 :

- 19 et 20 juin : Val d'Allos (VTT),
- 3 et 4 juillet : Risoul (VTT et VTTAE),
- 21 et 22 août : Thollon les Mémises (VTT et VTTAE)
- 18 et 19 septembre : Chamonix Mt Blanc – Les Houches (VTT).

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le challenge Mavic Enduro Series 2021 est ouvert aux compétiteurs catégories Hommes (2002 -> 1982) et Femmes (à partir de 2002) VTT et VTTAE, licencié ou non à la FFC ou UCI.

Pour la catégorie VTTAE, le challenge Mavic Enduro Series est réservé aux participants OPEN.

Sont exclus du challenge Mavic Enduro Series :

- Les 30 premiers pilotes catégorie Hommes en 2021 du classement général Enduro Series – Coupe de France d'Enduro VTT scratch 2020,
- Les pilotes faisant partis d'un team FFC en 2021,
- Les pilotes qui figurent sur les listes VIP au cours de la saison 2021 (plaques rouges hors Top 20).

Le fait de s'être acquitté de son droit d'inscription aux épreuves des Enduro Series – Coupe de France Enduro VTT ou VTTAE valide la participation au challenge Mavic Enduro Series à partir du moment où les conditions de participation sont respectées.

### 4. CLASSEMENT

Un classement sera établi à l'issue de chaque weekend de compétition. Il sera établi en fonction du classement scratch à l'issue de l'épreuve.

Les 40 premiers à l'issue de chaque épreuve marqueront des points pour le challenge Mavic Enduro Series 2021 de leur catégorie(cf annexe 1). Le classement provisoire sera consultable sur [enduroseries.fr](http://enduroseries.fr).

Les classements généraux du challenge Mavic Enduro Series 2021 pour les catégories Hommes et Femmes VTT s'obtiennent en additionnant les points obtenus sur chaque épreuve du challenge (au nombre de 4).

Les classements généraux du challenge Mavic Enduro Series 2021 pour les catégories Hommes OPEN et Femmes VTTAE s'obtiennent en additionnant les points obtenus sur chaque épreuve du challenge (au nombre de 2).

Il n'y a pas de joker. En cas d'égalité, le meilleur nombre de points lors de la dernière épreuve départagera les participants.

Il est obligatoire de participer à la dernière épreuve des Enduro Series – Coupe de France d'Enduro 2021 pour recevoir les prix attribués au classement général du challenge Mavic Enduro Series 2021 :

- Thollon les Mémises pour les catégories Hommes Open et Femmes VTTAE,
- Chamonix Mont Blanc Les Houches pour les catégories Hommes et Femmes VTT.

## 5. RECOMPENSE ET REMISE DES PRIX

Au terme des 4 manches du challenge Mavic Enduro Series 2021, les vainqueurs de chaque catégorie sont récompensés par une paire de roue offerte ainsi qu'un contrat d'équipement pour l'année 2022 offerts par Mavic.

La présence des pilotes récompensés à la remise des prix est obligatoire. Les récompenses ne pourront pas être remises à un tiers et ne seront pas données ultérieurement.

## ANNEXE 1

Répartition des points pour le classement du challenge Mavic Enduro Series 2021

PLACES	POINTS
1	50
2	48
3	46
4	44
5	42
6	40
7	38
8	36
9	34
10	32
11	30
12	28
13	26
14	25
15	24
16	23
17	22
18	21
19	20
20	19
21	18
22	17
23	16
24	15
25	14
26	13
27	12
28	11
29	10
30	9
31	8
32	7
33	6
34	5
35	4
36	3
37	2
38	1
39	1
40	1

